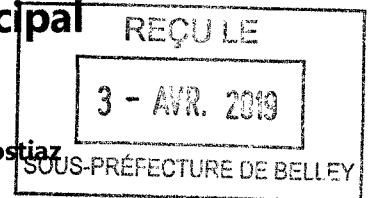


EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal



OBJET : Affectation des résultats de fonctionnement 2018 des budgets d'Hostiaz

Séance du 27 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept mars, à dix-neuf heures quarante, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville, dûment convoqué le dix-neuf mars deux mille dix-neuf, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 58

Membres présents : MM. ALLANDRIEU Bernard, ALLARD Cyrille, ARGENTI Bernard, BARBARIN Daniel, BEVOZ Sébastien, BLEIN Jean, BOURGEAIS Didier, CAPELLI Jean-Baptiste, CHARVOLIN Roch, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DHROUIN Jacques, EMIN Philippe, FERRARI Jean, GRIOT Bernard, JARASSIER Hervé, MORGNIEU Laurent, PESENTI Philippe, PETITNICOLAS Christophe, PIFFADY Philippe, RODRIGUEZ-CERVILLA José, SAVEY Didier, TRAMOY Maurice.

Mmes BORGNA Séverine, BOURDONCLE Annie, CHATEAU Marie-Luce, FERRO Nicole, GRITTI Delphine, LETRAY Marie-Odile, LIEVIN Karine, MACHON Annie, MARTINE Christine, MASNADA Isabelle, PALAZZI-ZANI Nelly, ROSIER Nicole, TRAINI Marie.

Membres absents excusés : MM. CHAPUIS Gérard (pouvoir à M. BLEIN Jean), DUSSUYER Régis (pouvoir à M. PETITNICOLAS Christophe), GENOD Patrick (pouvoir à M. PESENTI Philippe), HARNAL Sébastien (pouvoir à Mme LIEVIN Karine), LEMOINE Gilbert (pouvoir à Mme MARTINE Christine), LYAUDET Stéphane (pouvoir à M. BARBARIN Daniel).

Mmes BARTHELET Annaëlle (pouvoir à M. DHROUIN Jacques), BERTHET Claire (pouvoir à M. CAPELLI Jean-Baptiste), CARRARA Carole (pouvoir à M. FERRARI Jean), JOLY Fabienne (pouvoir à M. CHARVOLIN Roch), PETIT Odile (pouvoir à Mme GRITTI Delphine).

Membres absents : MM. FRAISEAU Alain, RAOULT Jean-Pierre, RENAUD Jean-Xavier, TABOUREL Philippe, ZANI Guy.

Mmes BARDON Fabienne, BOUDET Evelyne, CHENET Valérie, HUGON Marlène, ROTARU Maria, TREUVELOT Catherine.

Secrétaire de séance : M. ALLARD Cyrille.

Soit : 36 présents, 11 pouvoirs.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient d'affecter au Budget Primitif 2019, les résultats de fonctionnement constatés au 31/12/2018 pour les budgets conservés par la Commune nouvelle.

Ceci concerne le budget général et le budget du gîte d'Hostiaz.

Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats de fonctionnement comme suit.

Hostiaz	Budget général	Gîte d'Hostiaz
Résultat de fonctionnement au 31/12/2018	65 929,43 €	1 613,18 €
Part affectée à la section d'investissement (compte 1068)	0,00 €	0,00 €
Part reprise en section de fonctionnement (compte 002)	65 929,43 €	1 613,18 €

Le Conseil Municipal, et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement 2018 des budgets sur l'exercice 2019 de la façon suivante

Hostiaz	Budget général	Gîte d'Hostiaz
Résultat de fonctionnement au 31/12/2018	65 929,43 €	1 613,18 €
Part affectée à la section d'investissement (compte 1068)	0,00 €	0,00 €
Part reprise en section de fonctionnement (compte 002)	65 929,43 €	1 613,18 €

- **DONNE pouvoir** à Monsieur Le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

